

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Quiévrechain, légalement convoqué le 16 février 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre GRINER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

PRÉSENTS : M. GRINER – Mme KACZMAREK – MM. GIALCZYNSKI – LARCIN – Mme CHAMPION – M. MOREAU – Mme DENIS – M. TOURILLON – Mme PATOU – MM. LECOCQ – SILVESTRI – NAMOR – Mme BRICOUT – MM. DUCROT – CHIKH – VERMEERSCH.

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : M. PETSCH est représenté par M. SILVESTRI – Mme ANSART L. est représentée par Mme CHAMPION – Mme KLUZ est représentée par Mme BRICOUT – M. GRZELKA est représenté par M. CHIKH – Mme DUBOCAGE est représentée par Mme DENIS – Mme DOCHEZ est représentée par M. TOURILLON.

ABSENTS : Mmes COQUELET – ANSART D. – BARROIS – GUISGAND – M. GAILLET – Mme LARTIGE – M. FOURNIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Régis DUCROT.

-
1. **APPROBATION DU P.V. DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL** à l'unanimité par **22 voix Pour (dont 6 représentées)**
 2. **RATIFICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE** à l'unanimité par **22 voix Pour (dont 6 représentées)**
 - 2.1 Contrat de prestation d'inspection et de maintenance d'aires collectives de jeux et équipements sportifs
 - 2.2 Contrat de maintenance pour l'année 2024 avec la société Batisanté – Opération de nettoyage des hottes
 - 2.3 Contrat de dératisation pour la restauration scolaire de l'ancien collège
 - 2.4 Prestation de l'Orchestre Kubiak pour le concert du 20 janvier 2024 – Charges sociales versées au GUSO
 3. **AFFAIRES FINANCIÈRES**

Arrivée de Mme COQUELET Camille à 18h44.

- 3.1 Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) 2024 à l'unanimité par **24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 3.2. Demande de subvention au titre du fond vert pour l'accélération de la transition écologique des territoires – Végétalisation de la Cour de l'école élémentaire Jean-Marie Brison à l'unanimité par **24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 3.3 Demande de subvention FSIC – Enveloppe complémentaire pour le soutien des aménagements de lutte contre les îlots de chaleur et de renforcement de la biodiversité - Végétalisation de la Cour de l'école élémentaire Jean-Marie Brison à l'unanimité par **24 voix Pour (dont 7 représentées)**

Les membres titulaires et suppléants du SIVAH se sont abstenus de voter : M. GRINER, Mme KACZMAREK, Mmes COQUELET et BARROIS, MM. MOREAU, LARCIN, CHIKH et M. GRZELKA.

- 3.4 Convention de services entre le SIVAH et la Commune de Quiévrechain à l'unanimité par **16 voix Pour (dont 5 représentées)**

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

4. AFFAIRES FONCIÈRES – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 4.1 Cession à l'euro symbolique de la parcelle AI n°642 à SIGH **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**

Les membres titulaires et suppléants du SIVAH se sont abstenus de voter : M. GRINER, Mme KACZMAREK, Mmes COQUELET et BARROIS, MM. MOREAU, LARCIN, CHIKH et M. GRZELKA.

- 4.2 Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AD n°578 auprès du SIVAH **à l'unanimité par 16 voix Pour (dont 5 représentées)**

5. ENFANCE JEUNESSE

- 5.1 Mise à jour du règlement intérieur, conditions d'inscription et de facturation des activités périscolaires et extrascolaires **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 5.2 Chasse traditionnelle aux œufs – lundi 1^{er} avril 2024 **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 5.3 Financement de formation générale BAFA auprès de la jeunesse quiévrechinoise **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 5.4 Règlement Intérieur de la ludothèque **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**
- 5.5 Accès aux activités proposées par le service Jeunesse et la tarification variable de certaines activités payantes **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**

6. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 6.1 Politique de la Ville 2024 – Contrat de ville 2024-2030 **à l'unanimité par 24 voix Pour (dont 7 représentées)**

L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 19h54.

___ le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ___ le Conseil municipal a approuvé à la majorité